



PROCÈS-VERBALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 8 NOVEMBRE 2022 / 14H-16H

SEINE-SAINT-DENIS HABITAT – BOBIGNY

BUREAU

Étaient présents : M. Azzédine TAIBI (Président - ville de Stains) ; Mme. Valérie BETHOUART-DOLIQUE (Vice-présidente - ville de Suresnes) ; M. Henrique RIBEIRO (vice-président - ville de Champigny-sur-Marne) ; M. Christophe LIEVIN (Trésorier) ; Marian SYPNIEWSKI (Ancien trésorier adjoint Seine-Saint-Denis Habitat) ; Mme. Émilie MARRE (Nouvelle trésorière adjointe - Seine-Saint-Denis Habitat).

Étaient représentés : Mme. Ginette BATY-TORNIKIAN (Secrétaire) a donné pouvoir à M. Azzédine TAIBI, M. Sébastien JACQUOT (Secrétaire adjoint, IREST) a donné pouvoir à M. Christophe LIEVIN.

MEMBRES DE DROIT

Étaient présents : Mme. Anne BERNARD (Ville de Livry-Gargan) ; Mme. Chantal JUGLARD (Ville d'Argenteuil) ; M. Jean-Marc ROBINET (Ville du Pré Saint-Gervais) ; Mme. Florence DELLAC (Conseil départemental Seine-Saint-Denis).

Étaient représentés : Mme. Catherine BELUZE (Valophis Habitat) a donné pouvoir à M. Christophe LIEVIN ; Mme. Leyla TEMEL (Plaine Commune) était représentée par Mme. Emmanuelle BITON ; M. Damien VANOVERSCHELDE (Hauts-de-Seine Habitat) était représenté par Mme. Hélène CHARRA-PONTILLO.

MEMBRES ACTIFS :

Étaient présents : M. Stéphane BETTIOL (AORIF) ; M. Pierre TOUYA (Adhérent individuel).

Étaient représentés : Mme. Bernadette BLANCHON (ENSP Versailles-Marseille) a donné pouvoir à M. Azzédine TAIBI ; M. Olivier MEIER (Seine-Saint-Denis Tourisme) était représenté par Mme. Dominique GANDOLFI, M. Jean-Paul LE GLOU (Adhérent individuel) a donné pouvoir à M. Pierre TOUYA ; M. Francis DUBRAC (Office de Tourisme Plaine Commune Grand Paris) était représenté par Mathilde CHRISTNACHT.

Étaient excusés : Mme. Hélène SALLET-LAVOREL (Val-de-Marne Tourisme).

Autres présents : Mme. Hélène CHARRA PONTILLO (Hauts-de-Seine Habitat) ; Mme. Mathilde CHRISTNACHT (Seine-Saint-Denis Tourisme) ; Mme. Marie-Pierre DEGUILLAUME (Ville de Suresnes) ; Mme. Stéphanie FEZE (ville d'Argenteuil) ; Mme. Estelle LUSSEAU (Conseil départemental de Seine-Saint-Denis) ; Mme. Noémie MAURIN-GAISNE, animatrice-coordinatrice (Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France) Mme. Nadège RIEFSTAHL, apprentie (Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France) ; M. Benoît POUVREAU (Conseil départemental Seine-Saint-Denis).

Nombre de participants : 18 . Vote : 9

DÉROULÉ :

Le Président, M. Azzedine TAIBI, a remercié le Conseil d'administration de sa présence et Seine-Saint-Denis Habitat pour son accueil.

• POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 JUIN 2022

L'approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 30 juin 2022 a été voté à l'unanimité.

• POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : VIE DE L'ASSOCIATION

A. ADHÉSIONS

Trois nouvelles adhésions ont eu lieu en 2022 : la ville de Montgeron ; l'association Maison de banlieue et de l'architecture et le Conseil Régional de l'ordre des architectes Île-de-France (CROAIF). Ces derniers ont été présentés au Conseil d'administration. Le dynamisme du département de l'Essonne a été relevé par le Président de l'association.

➔ **Le souhait d'adhésion du Conseil Régional de l'ordre des architectes Île-de-France (CROAIF) a été voté à l'unanimité.**

[ÉCHANGES]

M. TAIBI : Y a-t-il d'autres adhésions en cours ?

Mme. MAURIN-GAISNE : Nous nous sommes rapprochés de la Commission du Grand Paris pour une adhésion de la ville de Paris. Il faudrait également sensibiliser d'autres villes.

M. TAIBI : *S'adressant à l'ensemble du Conseil d'administration*, Il rappelle l'importance de faire la publicité de l'association. L'adhésion de la ville de Paris serait une très bonne chose pour l'association car cela permettrait à l'association de bénéficier d'un rayonnement à la fois en banlieue et à Paris.

M. SYPNIEWSKI : Ça serait intéressant de contacter Paris Habitat également ? Par ailleurs, il y a beaucoup d'adhésions institutionnelles mais finalement peu d'adhésions individuelles.

Mme. MAURIN-GAISNE : Les adhésions institutionnelles constituent une entrée d'argent intéressante qui permet à l'association de se développer. Néanmoins, il faut continuer de sensibiliser à l'adhésion individuelle.

À la suite de la présentation d'un graphique montrant l'évolution des nouvelles adhésions depuis 2016, une réflexion a été menée sur les possibilités de réductions de coûts d'adhésions en fonction de la taille des cités-jardins et d'ouvrir les adhésions à des communes en dehors de l'Île-de-France.

[ÉCHANGES]

M. LIEVIN : Il s'agit d'une association « régionale des cités-jardins d'Île-de-France » : je ne suis pas enclin à chercher des adhérents d'autres régions. Nous risquerions également de perdre le soutien de la Région Île-de-France. Il serait plutôt intéressant de développer le réseau de l'association avec d'autres régions qui suivent notre initiative et la répètent. Concernant la modulation de la cotisation : nous sommes déjà revenus à un tarif plus abordable.

Mme. MAURIN-GAISNE : Aujourd'hui le prix d'adhésion dépend de la taille de la commune et non pas de la taille de la cité-jardin.

M. LIEVIN : Il faudrait aussi savoir quelle valeur ajoutée peut trouver une commune dans son adhésion ? Quels intérêts auraient et trouveront les autres communes, en dehors de celles qui ont été à l'initiative de l'association. Nous avons besoin de recueillir des témoignages sur ce point.

M. TAIBI : Il s'agit de consolider l'association et son action sur le périmètre territorial, mais ceci n'empêche pas de réaliser d'autres actions ailleurs. Cela fait beaucoup de travail pour les employés. Cela repose sur un travail collectif également.

Mme. BETHOUART-DOLIQUE : Je suis d'accord avec vous.

M. RIBEIRO : Quand on valorise un patrimoine comme celui des cités-jardins, cela attire des touristes qui ne sont pas de la ville. C'est un levier qui peut intéresser certaines communes. Cela peut être un élément à mettre en avant, avec une campagne de communication permettant de générer du tourisme.

M. LIEVIN : Pour cela, nous pourrions nous appuyer sur les chiffres du Printemps des cités-jardins.

M. SYPNIEWSKI : Pour revenir aux cotisations des adhérents, si cette dernière dépend de la taille des cités-jardins, il faut surtout se poser la question suivante : qu'est-ce qu'une cité-jardin de taille modeste ? Il s'agit aussi de savoir la place que donne la ville à sa cité.

M. RIBEIRO : La visite de la cité-jardin de Montgeron par exemple est modeste (environ 20 pavillons), elle est petite en taille.

M. POUVREAU : Nous devrions nous concentrer sur les demandes dont on a déjà connaissance comme Pessac et Rouen. Ce n'est pas d'actualité de remettre en question

l'aspect régional de l'association, mais il faut essayer de les épauler pour les amener à quelque chose d'équivalent.

M. TOUYA : Nous pourrions leur proposer de devenir associés de l'association ? Cela amènerait la possibilité de former un nouveau collègue ?

M. TAIBI : En effet, il serait intéressant de créer un nouveau collègue. Il faut aussi rappeler que notre association a mis du temps à se construire, et a toujours eu pour objectif de valoriser ce patrimoine.

M. MAURIN-GAISNE : Il faudra également voir avec les cités-jardins des autres régions pour savoir ce qu'ils attendent de leur côté.

Mme. DEGUILLAUME : Le Printemps des cités-jardins montre les possibilités de valorisation des cités-jardins pour d'autres villes.

M. ROBINET : Notre cité-jardin, par exemple, déborde sur les communes de Pantin et des Lilas. Ces petites communes méritent d'être relancées. Ce serait intéressant de mieux travailler avec eux.

M. TAIBI : Dans ce cas, il serait possible de demander l'adhésion d'Est-Ensemble à l'association ? Il serait judicieux de se rapprocher de Pantin et des Lilas pour après se rapprocher d'Est-Ensemble.

M. SYPNIEWSKI : Une première valorisation avait été mise en place sur la commune des Lilas avec un panneau sur la cité-jardin, panneau aujourd'hui enlevé.

- ➔ Il est demandé à l'animatrice-coordinatrice Noémie MAURIN-GAISNE de réfléchir à l'ensemble de ces questions et de présenter de nouvelles propositions au prochain Conseil d'administration
- ➔ Avec l'appui de la ville du Pré-Saint-Gervais, l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France enverra un courrier officiel aux maires des communes de Pantin et des Lilas afin de les rencontrer pour une potentielle adhésion.

B. RETOUR SUR LE SÉMINAIRE DE LETCHWORTH

Il a été souligné l'importance de la présence de l'association à ce séminaire afin de constituer un réseau avec d'autres cités-jardins. À l'instar des relations avec la mission UNESCO du bassin minier qui a pour projet de construire une association similaire à celle de l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France.

La participation du bassin minier au Printemps des cités-jardins pour l'édition de 2023 serait de bon augure.

• POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : VIE DE L'ASSOCIATION

A. VIE DES INSTANCES

Madame Émilie MARRE, cheffe de service réhabilitation 2 a été présentée au Conseil d'administration comme succédant à Monsieur Marian SYPNIEWSKI, chef de service réhabilitation 1. Elle reprend le rôle de Marian SYPNIEWSKI en tant que représentante de Seine-Saint-Denis Habitat et vice-trésorière de l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France.

➔ **Le changement de représentant pour Seine-Saint-Denis Habitat a été validé à l'unanimité.**

Le Président a remercié Monsieur Marian SYPNIEWSKI pour son engagement au sein de l'association depuis la création de celle-ci.

Madame Noémie MAURIN-GAISNE en profite également pour excuser Madame Ginette BATY-TORNIKIAN (secrétaire) et le Conseil d'administration lui souhaite un bon rétablissement.

B. STAGIAIRE ET APPRENTIE AU SEIN DE L'ASSOCIATION

Madame Nadège RIEFSTAHL a été présentée au Conseil d'administration en tant qu'apprentie au sein de l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France pour une durée d'un an.

L'association a également annoncé accueillir Widchi DOISSAINT, élève de 3^e du collège Joliot-Curie de Stains, pour réaliser un stage d'observation d'une semaine.

C. ACTIONS DE LA COMMISSION VALORISATION

Le dossier pédagogique a été présenté au Conseil d'administration. Trois exemplaires ont été mis à disposition et ont pu circuler parmi les membres. Ces derniers ont pris connaissance du travail réalisé par la commission valorisation.

Les adhérents ayant contribué à la réalisation ainsi qu'à l'écriture du dossier pédagogique ont été remerciés pour leur travail en binôme.

Mme. CHARRA-PONTILLO a fait remarquer qu'il s'agit d'un outil qui peut également être présenté et utilisé par les centres socio-culturels et les bailleurs.

Il a été annoncé la création d'une page LinkedIn de l'Association régional des cités-jardins d'Île-de-France

[ÉCHANGES]

Mme. BETHOUART-DOLIQUE : LinkedIn est un outil puissant et gratuit qui permet de communiquer notamment avec des élus, des architectes, des urbanistes,... C'est un moyen de faire rayonner l'association autrement et d'approcher des personnes par ce biais-là.

Mme. MAURIN-GAISNE : C'est pourquoi nous invitons les adhérents à suivre le compte LinkedIn de l'association et à partager les évènements qui y seront publiés.

Mme. JUGLARD : En effet, beaucoup d'informations circulent par ce réseau. Par exemple, la Maison Monet a accueilli un *street* artiste à l'occasion de son ouverture. Le travail de cet artiste a été transmis sur ce réseau social et nous avons eu beaucoup de vues en peu de temps. C'est un moyen de diffusion très important.

D. ACTIONS DU GROUPE DE TRAVAIL RECHERCHE

La proposition de la création d'une liste de sujets de recherche a été accueillie favorablement par les adhérents.

• POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : BILAN DES ACTIONS 2022 ET PERSPECTIVES DES ACTIONS 2023

A. BILAN ET PERSPECTIVES DE LA 11E ÉDITION DU PRINTEMPS DES CITÉS-JARDINS

Bilan Printemps des cités-jardins 2022

Un bilan du Printemps des cités-jardins 2022 a été énoncé. Il a notamment été remarqué la croissance des animations, des visites, des partenaires et des publics présents à cette occasion.

L'ouverture des candidatures à l'échelle nationale et l'engagement de nouveaux partenaires à l'échelle régionale ont favorisé la croissance de cette dernière édition du Printemps des cités-jardins.

Il a été remarqué la mobilisation en interne des partenaires afin de maintenir un certain nombre d'évènements qui étaient susceptibles d'être annulés en raison d'intempéries ou d'autres impondérables.

[ÉCHANGES]

Mme. BETHOUART-DOLIQUE : Il serait intéressant de connaître le pourcentage de familles et d'enfants présents au Printemps des cités-jardins. Cela permettrait de cibler davantage les évènements que l'on souhaite mettre en place.

Mme. MAURIN-GAISNE : C'est un peu compliqué sur le moment de compter les types de publics présents, mais on peut l'estimer.

Mme. CHRISNACHT : Sur la plateforme Explore Paris, il est possible d'ajouter l'âge des participants. Il faudrait voir les modalités précises de sa mise en place. Ces données peuvent également être analysées d'une année à l'autre. Cela constituerait une base de données très intéressante.

Perspectives Printemps des cités-jardins 2023

Il a été demandé quels adhérents souhaitaient accompagner financièrement et logistiquement l'impression de la prochaine édition du Printemps des cités-jardins, dans la mesure où ceux-ci n'y auraient pas déjà participé.

[ÉCHANGES]

M. RIBEIRO : L'année dernière nous avons eu un problème d'impression à Champigny-sur-Marne, nous nous en excusons. Il s'agissait d'une erreur de communication sur le format de l'impression. Il est donc important, pour la prochaine édition, que les personnes qui s'engagent à l'impression communiquent en amont sur le type de format qui peut être pris en charge.

M. LIEVIN : Serait-il possible de mettre en place une sollicitation partagée pour l'impression ? Ce serait un effort partagé du fait de la montée en puissance de l'évènement

qui rendrait cette tâche peut-être plus facile et absorbable. Il faudrait que l'on repense à cette possibilité.

Mme. BITON : Concernant le programme, est-il vraiment important d'imprimer le programme complet sur papier ou peut-on envisager d'imprimer une version plus légère, qui présente l'initiative en mettant certains événements en avant ? Celle-ci aurait un QR code permettant de rebasculer vers une version numérique du programme.

Mme. BETHOUART-DOLIQUE : En effet, la présence d'un QR code permettrait d'éviter certaines dépenses en papier.

Mme. JUGLARD : Pour les publics ciblés, c'est-à-dire les familles, il est intéressant de penser à ce système. Seulement, il nous faut conserver une programmation complète en version papier, comme pour les personnes retraitées, qui ne se rendent pas forcément sur internet.

Mme. BETHOUART-DOLIQUE : Il faudrait donc que nous ayons une version numérique et une version papier du programme complet.

Mme. JUGLARD : Le programme pourrait être déposé dans les maisons de quartier.

Mme. MAURIN-GAISNE : Le programme reste intéressant pour montrer l'envergure du réseau, nous avons besoin de mettre en exergue toutes les villes participantes.

Refonte charte graphique

- ➔ Après un vote par sondage en ligne, la thématique qui a été retenue pour l'édition du Printemps des cités-jardins 2023 est la suivante : « Les cités-jardins au naturel ».
- ➔ La proposition de la refonte de la charte graphique a été acceptée par le Conseil d'administration

Le travail de deux graphistes conseillés par Plaine Commune, à savoir Jean-Marc Denglos et Polysémique, a été présenté aux adhérents. Les modalités esthétiques, financières et méthodologiques de chacun ont été questionnées.

- ➔ Il a été proposé de réaliser un sondage en ligne pour le vote du graphiste sélectionné afin de permettre aux adhérents de réfléchir plus longtemps à la question.

La sélection officielle du graphiste devra se faire dans la semaine qui suit le Conseil d'administration.

Amélioration de l'agenda en ligne

Afin de permettre une plus grande fluidité d'utilisation de l'agenda en ligne au public, il est important de modifier ce dernier en y ajoutant par exemple des filtres par villes, par animations et par dates. Ces évolutions sont corrélées à l'obtention d'une subvention à cet effet.

- ➔ Les adhérents de l'association ont validé le fait d'améliorer l'agenda en ligne de l'association.

Dans un second temps, il s'agira de proposer une carte permettant de révéler l'ampleur du réseau de l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France à travers cet évènement. L'équipe de la commission valorisation sera mobilisée à cet effet. Un appel a été lancé pour la constitution d'une équipe qui aurait la charge de l'amélioration de l'agenda en ligne.

[ÉCHANGES]

Mme. BETHOUART-DOLIQUE : Concernant la communication papier, chaque ville adhérente de l'association pourrait mettre en place de grande affiche (format Decaux) dans leurs villes (3 ou 4 par exemple), ce serait un moyen de diffusion important.

Mme. MAURIN-GAISNE : L'évènement du Printemps des cités-jardins prend de plus en plus d'ampleur. Ce sont, en effet, des frais qui ne peuvent plus être supportés en interne. Il nous faut trouver davantage de subventions annuelles pour cet évènement. Une réunion est prévue justement avec la DRAC Île-de-France et la Région la dernière semaine de novembre.

B. BILAN DU COLLOQUE INTERNATIONAL ET DE L'OUVRAGE « DES CITÉS-JARDINS POUR LE XXIÈME SIÈCLE »

Il a été rappelé que la présence de M. TAIBI et de M. POUVREAU au Congrès HLM de l'Union Sociale pour l'Habitat a été important pour la diffusion de l'ouvrage du colloque et pour la visibilité de l'association. En effet, l'ouvrage a pu être remis à plusieurs personnalités publiques : à la présidente de l'Union Sociale pour l'Habitat, Emmanuelle Cosse, qui a félicité l'association pour la réalisation de cet ouvrage ; au Ministre du logement et de la Rénovation Urbaine, Olivier Klein ; au Président de Seine-Saint-Denis Habitat, Mathieu Monot et au Président du Département de Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel. Des remerciements ont été adressés à l'Union sociale pour l'habitat pour son accueil au congrès.

En termes de diffusion, il a été relevé par M. TOUYA d'intervenir auprès de presses hebdomadaires comme le *Journal du Dimanche* ou la presse du week-end.

C. DÉVELOPPEMENT DU PROJET ASSOCIATIF

Dans le cadre de la mise en place d'un séminaire associatif, le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) a été présenté aux membres du Conseil d'administration. Ce dernier permettra d'apporter un regard neutre et expert sur la question. Il a été rappelé que ce dispositif est gratuit, confidentiel et sans engagement de durée.

→ Les adhérents de l'association ont sollicité la présence d'un.e chargé.e du DLA au prochain Conseil d'administration.

M. LIEVIN a fait remarquer que ce dispositif permettra de mesurer l'avancement de l'association et ses possibles nouvelles initiatives.

D. GRANDES PERSPECTIVES POUR 2026

➔ Il a été demandé aux administrateurs d'entamer une réflexion sur un projet d'envergure pour les dix ans de l'association.

• POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

A. COTISATIONS 2022

À l'exception de l'amicale des locataires de Stains, l'ensemble des cotisations institutionnelles sont à jour pour 2022.

B. RECETTES ET DÉPENSES

Il a été rappelé que durant l'année 2022, les économies de l'association ont diminué afin de réaliser le colloque international et l'ouvrage. Ces dépenses avaient été prévues depuis longtemps.

Il nous faut désormais reconstruire la trésorerie pour le prochain projet d'envergure de l'association pour 2025/2026.

• POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : ACTUALITÉS DES ADHÉRENTS

Les administrateurs ont été informés de la sollicitation de l'association pour intervenir lors de l'émission « Esprit des lieux » qui portera sur la cité-jardin de la Butte Rouge. M. POUVREAU et Mme. BLANCHON interviendront pour apporter le point de vue scientifique sur la cité-jardin et la restituer par rapport aux autres cités-jardins franciliennes. L'enregistrement est prévu le samedi 12 novembre pour une diffusion le 10 décembre.

➔ L'intervention de M. Benoît POUVREAU et de Mme. Bernadette BLANCHON dans ce reportage a été validée.

L'actualité des adhérents a été présentée.

[ÉCHANGES]

Mme. JUGLARD : Propose aux adhérents de visiter la Maison impressionniste Claude Monet, récemment inaugurée.

Mme. FEZE : Nous pouvons mettre à disposition des publics le programme de l'association puisque nous sommes aux portes de la ville. À la fin de la visite de la Maison, il y a un film qui parle de l'évolution de la ville d'Argenteuil et qui évoque notamment les cités-jardins. Il y a l'idée de valoriser la ville mais aussi l'ensemble du territoire, voire même au-delà des frontières d'Argenteuil.

Mme. JUGLARD : Demain, au pied de la Tour Eiffel, il y a le lancement du réseau des élus du Grand Paris Métropole pour les Jeux Olympiques.

Au sujet du projet de vente d'une partie des logements de la cité-jardin de Gennevilliers :

[ÉCHANGES]

Mme. CHARRA-PONTILLO : Ce projet de vente n'est pas nouveau, il est mis en place depuis plusieurs années déjà. Il y a quand même un projet d'AFUL.

M. LIEVIN : Il y aurait un intérêt de relancer la commission « préservation ». On pourrait mettre ensemble nos savoirs car la question de la consommation énergétique est fréquente.

Mme. CHARRA-PONTILLO : Il y a les questions de lois au sujet du bas carbone notamment. Ce sont des questions qui se posent autour des cités-jardins afin de réaliser des étiquettes énergétiques moins importantes. Nous savons rénover l'extérieur, sans pour autant être une réhabilitation, il s'agit d'une restructuration importante pour visée l'étiquette énergétique B pour les cités-jardins. Les enjeux énergétiques et de préservation posent question.

M. SYPNIEWSKI : Il faudrait en effet pouvoir diviser par 2 ou 3 la mauvaise performance énergétique d'origine. Il y a eu une volonté d'opération à Livry-Gargan qui n'avait qu'un petit budget. Il y a eu le refus de la région, le refus du label etc... Seine-Saint-Denis Habitat a persévéré pour avoir ces financements. Ils ont envoyé un courrier à la Présidente de la Région pour demander de réexaminer le dossier. Sur un tout autre point, la bonne nouvelle reste que le partenariat avec le CAUE 93 continue, même si celle-ci n'est pas adhérente comme le CAUE 94.

Mme. CHARRA-PONTILLO : En effet, à Haut-de-Seine Habitat il n'y a que deux cités labellisées (Suresnes et Payret-Dortail de Vanves). Nous avons discuté avec la Région pour savoir s'il était possible d'obtenir un crédit habitat grâce à ce label : ces derniers nous ont répondu que non. Les questions énergétiques étaient présentes au moment du congrès. Les cités-jardins permettent de financer des projets très lourds. Ce sont des questions de patrimoine social : comment faire pour qu'elles redeviennent attractives pour les 50 prochaines années ? Nous avons besoin de restructurer les habitations, d'améliorer l'isolation, de réaménager la répartition des pièces,... Ceci pourrait permettre la pérennisation des cités-jardins.

M. LIEVIN : Cela vaudrait le coup d'avoir une action commune à l'échelle de l'AORIF ? Ceci pourrait être porté par la cité-jardin en question, en demandant une audience à la Région pour la sensibiliser ? Les prix de construction sont de 100 000 € pour un logement neuf. Si on n'entretient pas les cités-jardins, alors ces dernières seront détruites. C'est peut-être la volonté de la Région de le détruire ? Notre objectif a toujours été la défense de ce patrimoine, mais la question essentielle est : quel est l'avenir de ce patrimoine ?

Mme. JUGLARD : Les demandes d'agrandissement de ces lieux ont toujours été posées. En effet, il y a la question de la conservation, mais il y a en même temps le problème de ces habitations qu'il faut résoudre : comment coïncider le tout ? Cela amène également le sujet des personnes qui vivent seules dans ces logements où il peut y avoir un sentiment d'isolement. Il faudrait peut-être former un collectif pour ces habitants. C'est un réel sujet à Argenteuil, et il y a un vrai danger pour ce patrimoine.

Mme. MAURIN-GAISNE : Les questions de réhabilitations doivent être relancées. Il est envisageable d'organiser une réunion entre les bailleurs comme première étape.

Mme. CHARRA-PONTILLO : C'est notamment sur l'impératif énergétique qu'il faut que l'on réponde. Quelle réhabilitation peut être mise en place ? Quelle étiquette énergétique à atteindre ? De quelle dérogation avons-nous besoin ? Sur quels points pouvons-nous être

exonérés, etc... Ces éléments doivent être confrontés à ce double impératif de réhabilitation et de préservation.

- ➔ La date du prochain Conseil a été annoncée à l'ensemble des administrateurs. Il aura lieu le 31 janvier 2023.
- ➔ La date de la prochaine Assemblée générale a été annoncée à l'ensemble des administrateurs. Elle aura lieu le mardi 7 février 2023 à Dugny.